

Budget participatif 2021

La Ville d’Otterburn Park lance un appel de projets

Otterburn Park, le 23 mars 2021 – La Ville d’Otterburn Park est heureuse de lancer un appel de projets dans le cadre de son deuxième budget participatif visant à donner aux citoyens l’occasion de prendre part au développement de leur communauté.

Pour cette deuxième année, c’est une enveloppe de 30 000 \$, soit un montant de 10 000 \$ de plus que l’an dernier, qui sera disponible pour des projets visant à dynamiser le milieu et à enrichir la qualité de vie des citoyens. Les projets reçus seront analysés par le comité sport, loisir et culture selon les critères d’admissibilité suivants :

- Être un(e) citoyen(ne) d’Otterburn Park ou un(e) artiste de la région. (S’il s’agit d’un projet culturel, l’artiste professionnel accepte de céder ses droits d’auteur à la Ville);
- Le projet doit être soumis à la Ville d’Otterburn Park à l’aide du formulaire prévu à cet effet avant la fin de la période de dépôt des projets, soit le 30 avril 2021 à 23 h 59 ;
- Un minimum d’un projet et un maximum de quatre projets seront retenus et se partageront le budget participatif de 30 000 \$;
- Doit être conforme à la juridiction, aux lois, aux règlements et politiques en vigueur et à la vision de la Ville d’Otterburn Park;
- Viser le bien commun et répondre aux besoins collectifs (ne doit pas servir d’intérêt privé);
- Se réaliser sur une propriété municipale;
- Être entièrement réalisable au cours de l’année suivant le processus qui se tient sur une année;
- Il est techniquement réalisable et géré exclusivement par la Ville d’Otterburn Park;
- Le projet a un impact potentiel à moyen et long terme sur le secteur.

Échéancier

- Du 1^{er} au 30 avril : Dépôt des projets par le(s) citoyen(ne)s
- Du 3 au 14 mai : Évaluation préliminaire et analyse de recevabilité des projets déposés



- Du 17 au 28 mai : Analyse de faisabilité technique, réglementaire et financière des projets déposés
- Du 31 mai au 4 juin : Soumission des projets au vote des membres du comité consultatif sport, loisir et culture (SLC) de la Ville
- Du 7 au 17 juin : Période de vote de la population pour les projets retenus par le comité SLC
- Le 21 juin : Dévoilement du ou des projets gagnants.

Les projets qui auront un impact important à moyen et à long terme seront priorisés. Ainsi, les actions qui laisseront une trace ou qui auront une portée dans le temps auront plus de chances d'être sélectionnés.

Les citoyens ont **jusqu'au vendredi 30 avril** pour soumettre un projet en lien avec les secteurs du sport et plein air, du loisir, de la culture, de l'environnement ou du communautaire. Ils peuvent le faire à l'aide du formulaire électronique disponible au opark.ca > Citoyens > Budget participatif.

- 30 -

Contact : Véronique Darveau, directrice
Loisir, culture et communications
450 536-0303, poste 298 | vdarveau@opark.ca